

La synthèse des #REAix20 12 et 13 septembre 2020

La situation économique et politique de la rentrée.....	2
Quelles perspectives pour le marché du travail ?.....	2
L'emploi, la première exigence	2
Composer avec la dette.....	2
L'entreprise, entre responsabilité sociale et impératifs économiques.....	3
Verdir les entreprises pour verdir l'économie	3
Donner du pouvoir aux territoires.....	3
Les relocalisations, jusqu'où ?	4
L'État, le grand retour ?.....	4
Le moment européen	4
Le capitalisme responsable, un défi pour l'Europe	5
Préserver les libertés	5
Y a-t-il un nouveau chemin pour la société ?	5
Conclusions du Cercle des économistes	6

La situation économique et politique de la rentrée

Si le rebond d'activité paraît plus fort qu'anticipé, deux ans d'efforts ciblés seront sans doute nécessaires avant le retour à la normalité. L'État doit agir prioritairement pour favoriser l'investissement et l'activité, et ainsi l'emploi, en soutenant sélectivement les secteurs en danger. La situation sanitaire et l'expérience du confinement ont révélé une grande fracturation de la société française. L'enjeu majeur de l'urgence écologique apparaît également renforcé, mais dans le respect de la cohésion sociale et donc dans le cadre d'un modèle politique, social et économique réinventé.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Quelles perspectives pour le marché du travail ?

Les incertitudes caractérisent cette crise sanitaire inédite. La première est sanitaire, car il faut à la fois apporter de la sécurité aux salariés et de la sérénité aux chefs d'entreprise. La seconde est économique, certains secteurs ont été plus touchés que d'autres (aéronautique, tourisme, hôtellerie-restauration...).

Paradoxalement, cette crise a permis plusieurs avancées sur le dialogue social, les relations entre administration et entreprises, la digitalisation de la formation professionnelle, le télétravail. Au-delà de cette crise, il s'agit d'imaginer de nouveaux outils pour anticiper les protections sociales nécessaires et les mutations du travail du XXI^e siècle.

 [VOIR LE REPLAY](#)

L'emploi, la première exigence

La situation de l'emploi est inédite et explosive. Aux 700 000 emplois disparus au cours du premier semestre 2020 viennent s'ajouter les 500 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail à l'automne. Or, la création tendancielle d'emplois pour les dernières années était de 100 à 200 000. Les moyens mis en œuvre par le Plan de relance sont colossaux. Pour autant, certains estiment qu'ils ne créeront que 180 000 emplois, avec des risques de délocalisations de certains métiers. Si le Plan de relance jongle habilement entre court et moyen terme, il sera jugé sur ses résultats des six premiers mois.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Composer avec la dette

La soutenabilité de la dette publique dépend de l'action des banques centrales. Pour assurer des taux d'intérêt plus élevés, il faudra abaisser le solde budgétaire primaire en France (en s'abstenant d'augmenter les impôts et en investissant) et retrouver une croissance forte (en augmentant le taux d'emploi et le temps de travail).

Si la hausse du niveau de la dette de 100 à 120 % du PIB n'est pas inquiétante, la tendance à moyen et long terme doit être surveillée. Concernant la dette privée, le taux d'endettement des entreprises françaises est parmi le plus élevé des pays occidentaux, ce qui entraîne un risque élevé de faillites. Pour rendre les entreprises plus résilientes, il faudra mettre l'accent sur une épargne plus durable et sur la transformation de la dette en investissement long. Le partage des risques entre la société, l'État et les entreprises doit être repensé.

 [VOIR LE REPLAY](#)

L'entreprise, entre responsabilité sociale et impératifs économiques

L'antinomie supposée entre responsabilité sociale et impératifs économiques doit être dépassée. Les grandes entreprises ont joué un rôle d'amortisseur, ce qui n'avait pas été le cas en 2008. Le mot clé est « confiance », alors que les chefs d'entreprise doivent faire face à de nombreuses incertitudes.

La crise sanitaire de la Covid-19 a permis de démontrer que les enjeux de RSE sont mieux considérés et ont pris une dimension stratégique. La raison d'être de l'entreprise ne doit pas être une formule, il faut pouvoir conférer une valeur financière à l'externalité positive de l'entreprise « à mission », qui prend en compte le bien commun. C'est ce qui attirera les talents dans l'entreprise et la rendra utile et légitime aux yeux du consommateur et citoyen.



Verdir les entreprises pour verdir l'économie

Nous sommes dans une phase d'accélération des efforts vers la transition écologique. Malgré le coût collectif à payer, la crise a fonctionné comme un accélérateur de prise de conscience. Mais le coût de l'incertitude est élevé et il faudrait pouvoir assurer les entreprises contre le risque d'incohérence temporelle de l'État.

Dans un contexte de relance, il faut aller vite et encourager l'ensemble de la chaîne pour mobiliser les entreprises. Il faudra des investissements massifs, et les banques vont devoir adapter leurs offres. Car ce n'est pas uniquement aux entreprises de soutenir le poids de l'économie durable, mais à tous les acteurs économiques. Un business model soutenable doit intégrer la transition énergétique, mais la transition doit aussi être sociale pour être acceptée.



Donner du pouvoir aux territoires

La nécessité de donner plus de pouvoir aux territoires constitue plus que jamais une évidence pour chacun. Les collectivités locales ont démontré une grande réactivité et d'importantes capacités d'action sur le plan sanitaire, économique et social. Aujourd'hui, elles entendent les mobiliser au-delà de la période de crise, dans la logique d'une « nouvelle génération de libertés locales ».

Les territoires ont un rôle majeur à jouer dans le développement des infrastructures énergétiques, pour répondre à l'enjeu climatique, et dans une simplification de l'accès aux services publics. Dans cet esprit, les territoires devront œuvrer en partenariat avec l'État pour déployer le plus efficacement possible le plan de relance, et maintenir une relation de confiance avec les citoyens et les acteurs locaux.



Les relocalisations, jusqu'où ?

En réalisant le risque stratégique de sa dépendance en termes de ressources et provoquée par sa désindustrialisation, la France considère les relocalisations comme une solution. Le contexte actuel peut s'avérer propice et favoriser une nouvelle dynamique de rapatriement des productions viables économiquement, sans repli protectionniste.

L'État se doit désormais d'anticiper les risques sanitaires, technologiques et climatiques, en favorisant la production à l'échelle nationale, avec une politique volontaire de commandes publiques et des mesures ciblées de soutien aux relocalisations. L'Europe est une échelle cohérente pour agir, avec la mise en place de la taxe carbone à ses frontières ou la refonte de sa politique de la concurrence. Il ne s'agit pas de remettre en cause la mondialisation ou d'en négliger les apports positifs, mais de redynamiser l'économie et l'industrie européennes.

 [VOIR LE REPLAY](#)

L'État, le grand retour ?

L'État n'est jamais parti. Si la crise a montré le paradoxe d'un État perçu inefficace mais dont on attend tout, elle a également permis de recréer une forme d'État providence et de repenser la répartition des responsabilités avec les collectivités territoriales.

Face à cette crise systémique inédite, l'État est apparu comme la seule institution capable de protéger la société, à travers ses fonctions régaliennes et les missions fondamentales des pouvoirs publics. Mais cette crise a aussi témoigné que l'État peut faillir. C'est donc un nouvel État qui doit faire son retour, qui favorisera des mesures macroéconomiques de relance, soutiendra l'emploi, identifiera les domaines d'innovations à investir et assurera les besoins essentiels – santé, justice, éducation, droits sociaux.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Le moment européen

Il y a une fenêtre de tir pour que l'Europe s'affirme comme une puissance politique, géopolitique, économique et monétaire mondiale. Si certains éléments semblent aller dans ce sens, d'autres pourraient bloquer. Mais l'Europe n'a pas de complexe à avoir et les années à venir promettent de nombreuses opportunités.

La crise actuelle rend possible ce moment européen et le plan de relance européen représente une extraordinaire opportunité. L'Europe doit se donner de grandes priorités pour réinventer une économie plus écologique. Mais elle devra aussi tirer les leçons de ses échecs. Si elle fait tout cela dans les 10 ans qui viennent, il y aura un véritable « moment européen ».

 [VOIR LE REPLAY](#)

Le capitalisme responsable, un défi pour l'Europe

Une définition simple du capitalisme responsable dirait qu'il apporte la prospérité tout en résolvant les problèmes environnementaux et sociaux. Il est un élément fondamental de la refondation de l'Union européenne, en lui permettant d'affirmer son identité dans le débat mondial. L'enjeu est de créer une version rassurante du capitalisme. Une bascule est en train de s'opérer dans la réflexion des entreprises et la problématique de leur utilité sociale devient centrale. Le modèle de capitalisme européen doit mettre le dialogue social au centre et associer les représentants des salariés à la gouvernance de l'entreprise.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Préserver les libertés

La liberté semble aujourd'hui remplacée par une forme de passivité sociale, par une société des droits d'individus opposés les uns aux autres, qui désertent, consomment ou s'indignent. Dans le même temps, l'idéal européen montre ses limites et s'avère incapable de prendre la succession de l'idéal souveraineté nationale. Pour ne pas renoncer à notre patrimoine de libertés collectives publiques, il nous faut une réforme institutionnelle pour atteindre les ambitions de démocratie représentative, de justice sociale et d'écologie auxquelles aspire la société. La conscience et l'analyse des obstacles qui entravent ce projet constituent les premières étapes à franchir pour le réaliser.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Y a-t-il un nouveau chemin pour la société ?

Nous devons nous interroger sur le sens et le projet du monde d'après. La coopération planétaire face à la pandémie est un mouvement historique mais il s'est accompagné d'un retour des frontières. La mondialisation a désormais de nouvelles limites. L'hégémonie de l'économie a pris fin et d'autres enjeux majeurs ont émergé : la question écologique et la démocratie. L'Europe peut s'exporter comme modèle démocratique et écologique mais le développement de nouveaux modes de consommation, de vie ou de transport doit être étudié rationnellement si nous voulons qu'il soit durable.

 [VOIR LE REPLAY](#)

Conclusions du Cercle des économistes

Le plan « France Relance », d'une ambition inédite dans notre Histoire, est un plan de l'offre tourné vers l'investissement, donnant l'initiative de la relance aux entreprises. Or la reprise se fera uniquement si cette dynamique est accompagnée par la confiance des ménages dans l'avenir. L'effort public consenti devra donc se prolonger plusieurs années, en équilibrant l'action entre demande et offre et en définissant les acteurs économiques qui vont porter cette relance, de manière très décentralisée.

Le Cercle des économistes engage la discussion sur cette nouvelle étape de réponse à la crise en faisant 10 propositions qui donnent corps à 6 axes de politiques qu'il a identifiés pour accélérer la reprise.

AXE #1 Priorité à la jeunesse

PROPOSITION 1 | Accompagner la hausse du nombre de places dans le supérieur d'une rémunération à la hauteur du RSA pour les jeunes en fin d'étude et ayant des moyens limités. En plus de cela, revaloriser la rémunération du service civique pour la porter à 800€.

PROPOSITION 2 | Mettre en place une politique de logement pour les jeunes, notamment en supprimant la TVA pour la première acquisition.

AXE #2 Redonner à l'Europe et à la France un leadership technologique

PROPOSITION 3 | Au niveau européen, créer des agences européennes de recherche et développement duales, civiles et militaires, sur le modèle des DARPA et BARDA américaines dans les domaines de la défense, de l'énergie, du numérique et de la santé. Ces agences seront accompagnées d'un plan d'investissement au niveau européen d'une ampleur sans précédent, de 500 milliards d'euros, non seulement dans le numérique mais aussi et surtout dans l'intelligence artificielle. Ce plan doit être complété de mesures adaptées aux GAFAM américains et BATX chinois.

PROPOSITION 4 | Mettre en œuvre une politique écologique européenne en s'appuyant sur une batterie d'instruments et de technologies disponibles, avec notamment l'application d'une taxe carbone aux frontières.

PROPOSITION 5 | Dans le cadre du dynamisme technologique européen, favoriser les relocalisations à haute valeur ajoutée, en s'appuyant comme aux États-Unis, sur des écosystèmes type pôles de recherche et compétitivité, et relancer vraiment le Programme d'Investissements d'Avenir.

AXE #3 Financer les TPE, PME et ETI

PROPOSITION 6 | Aller beaucoup plus loin que le plan de relance sur le montant d'instruments de transformation en quasi fonds propres de la dette et se fixer en 5 ans l'objectif d'aligner les impôts de production français à ceux pratiqués en Allemagne.

AXE #4 Réorganiser la dépense publique

PROPOSITION 7 | Se préparer à une maîtrise de la dépense publique à moyen terme pour diminuer la dette structurelle et, dans la continuité de la LOLF, modifier la logique de fonctionnement de la dépense publique en privilégiant une logique de résultats plutôt que de moyens.

AXE #5 Réinjecter l'épargne dans le circuit économique

PROPOSITION 8 | Multiplier les incitations à la consommation en instaurant un abondement de l'État dans les titres-restaurant et en généralisant ce « pass-consommation » aux secteurs en difficulté comme le tourisme, la culture et les loisirs.

AXE #6 Prévenir une nouvelle crise sociale

PROPOSITION 9 | Rendre obligatoire le chèque syndical dans les entreprises, en généralisant les mécanismes de participation, intéressement et actionnariat salarié et en octroyant aux salariés 30% des sièges dans les conseils d'administration.

PROPOSITION 10 | Lutter contre la pauvreté avec la création d'une allocation unique universelle qui regroupe toutes les prestations sociales existantes, mais aussi en augmentant le minimum vieillesse. Enfin, pour lutter contre la précarité des jeunes, créer une allocation pour les NEETS, les jeunes de moins de 25 ans qui ne sont ni en situation d'emploi, d'éducation ou de formation.